

Maître d'Ouvrage

S.A.R.L. LES GRANDS ARBRES

6, rue de Thessalie

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

COMMUNE DE SAINT-LYPHARD

"LES GRANDS ARBRES"

LOT n°  
69

Adresse :

Réalisé le : 20/09/2013

Permis d'Aménager  
PA 044 175 11 T3002 du 20/12/2011  
Permis d'Aménager modificatif N°5  
PA 044 175 11 T3002-M05 du 12/01/2017

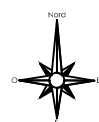
Cadastre : Section ZK n° 383

Surface Arpentée : 412 m²

S.P. : 180 m²

Servitude Particulière : OUI  NON

PLAN DE SITUATION

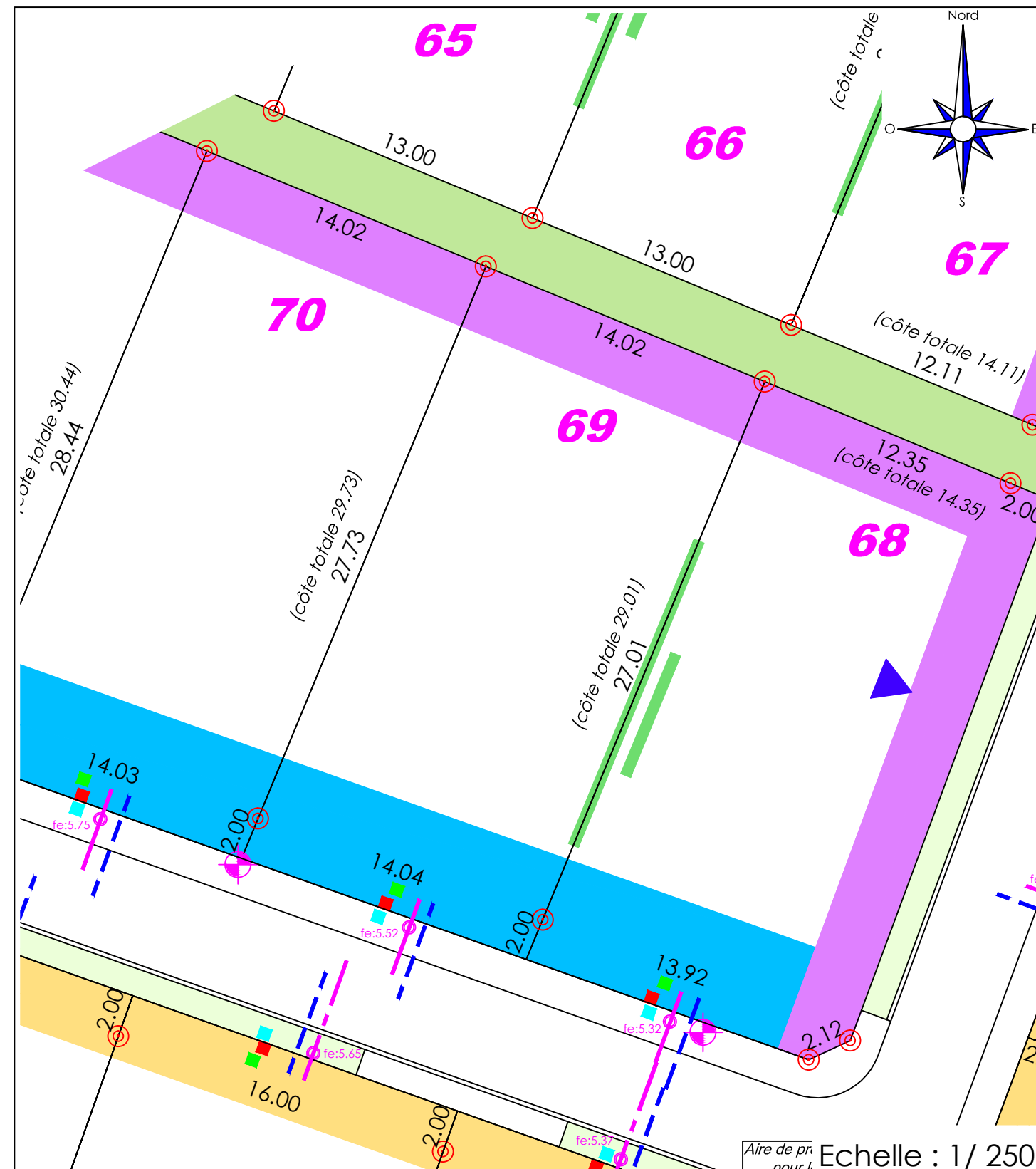


Référence : 08.371

PLAN DE VENTE

**AGE** ATLANTIQUE GEOMETRES EXPERTS  
Etienne PRINCE - Géomètre-Expert DPLG  
Stéphanie PRIEUR-DELAGÉ - Géomètre-Expert DPLG  
Fabien PALFROY - Géomètre-Expert - Ingénieur ESGT  
55, avenue Lajarrige - BP 3 - 44500 LA BAULE  
Tél : 02 40 42 78 40 - Fax : 02 40 42 78 43  
420, route de la Janvrie - BP 1412 - 44214 PORNIC cedex  
Tél : 02 40 82 01 44 - Fax : 02 40 82 59 88  
10, rue Louis Pasteur - 44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél : 02 40 66 00 04 - Fax : 02 40 66 00 06  
3, place des Enfants Nantais - 44000 NANTES  
Tél : 02 40 74 55 23

N°	Date	Nature de la Modification
A	08/2014	Références cadastrales
B	10/2015	Modification du périmètre
C	08/2016	Bornage des lots
D	01/2017	Modificatif N°5



Aire de pr...  
Echelle : 1 / 250

LEGENDE

- Implantation de tout ou partie de la construction dans une bande de 0 à 2 m par rapport à l'alignement.
  - Implantation de tout ou partie de la construction dans une bande de 0 à 3 m par rapport à l'alignement.
  - Implantation de tout ou partie de la construction dans une bande de 0 à 5 m par rapport à l'alignement.
  - Bande de 3 m inconstructible. Aucune sortie directe de véhicule autorisée.
  - Traitement obligatoire du pignon.
  - Positionnement indicatif des impositions d'implantation en limite séparative pour toute ou une partie de la façade.
  - Luminaires (Projet - position indicative)
  - Citerneaux et coffrets de branchement eau-tél-élec. (position indicative)
  - Branchements EU (position indicative)
  - Branchements EP (position indicative)
  - Arbre à planter
  - Arbre existant
  - Espace vert
  - Borne OGE
- L'emplacement des coffrets, branchements et attente est donné à titre indicatif.  
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre  
- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A sur les lots.